

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Si un "observateur" essayait un jour de définir ce qui caractérise un adhérent de la Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne, il disposerait de différents sites d'étude et tenterait, dans un premier temps, de noter les points communs entre toutes ces personnes qui se réunissent le lundi soir, salle Raoul et Edmond ZULBERTI à la Maison des Associations. Tout de suite, il lui sauterait aux yeux que l'intérêt commun est l'observation de champignons ou de plantes. Quand je dis intérêt, j'aurais dû dire passion tant ils les regardent de près, ces champignons et ces plantes : certains vont même jusqu'à les disséquer et les mettre sous le microscope !

Toutes ces personnes ayant également des rendez-vous collectifs sur le terrain, notre "observateur" les accompagnerait pour tenter de trouver ce qui a motivé cette sortie. Et là encore, aucun doute : ils s'intéressent à "tout ce qui pousse", ils prospectent, ils observent, ils découvrent, n'hésitant pas à mettre les pieds dans l'eau ou dans la boue, à grimper des talus escarpés ou à se mettre à plat ventre pour admirer cette miniature à laquelle aucun promeneur ne fait jamais attention. Notre "observateur" tenterait cependant tenter de trouver d'autres points communs entre ces personnages en épiait les conversations et là, il s'apercevrait que l'intérêt commun de tous ces gens, n'est pas uniquement l'observation mais aussi qu'ils tentent de comprendre, d'expliquer, d'exposer ce qu'ils connaissent et d'aider à la préservation des lieux où poussent ces champignons et ces plantes... Encore et toujours ces champignons et ces plantes...

Notre "observateur" se rendrait à l'évidence : tous les âges se côtoient, on rencontre des hommes et des femmes, retraités ou de professions diverses et variées, venant de quartiers et ou de communes disséminés, tous les tempéraments sont représentés, toutes les compétences, y compris en ce qui concerne la connaissance des plantes et des champignons. Il se rendrait alors compte que c'est peut-être cette diversité qui fait la richesse de cette association. Il constaterait que chacun peut apporter quelque chose de différent de l'autre et qu'ainsi ils progressent davantage. Chacun a son rythme, sa manière d'avancer.

J'arrêterai là la description qui pourrait être faite de notre Société car une description, aussi précise soit-elle n'est toujours qu'une part modeste de ce qui est vécu. Je me contenterai de remercier chacun de ses membres d'être ce qu'il est et d'apporter ce qu'il apporte, de rendre cette association vivante pour notre intérêt commun : la découverte et la préservation du monde des champignons et des plantes. Dans ce contexte, les personnes qui désirent se joindre à nous devraient trouver une place selon leurs attentes.

Je remercie également les partenaires qui nous soutiennent et permettent ainsi la réalisation de nos projets : la municipalité de Chambéry et la Maison des Associations, les municipalités de La Motte-Servolex, de Bassens, et celle de Drumettaz-Clarafond qui accueillera cette année notre exposition botanique ; la maison du champignon à La Motte-Servolex pour son aide lors de nos expositions mycologiques. Un grand merci aussi à la Société ROUTIN qui finance en grande partie l'édition de ce bulletin et à l'entreprise QUAD, à La Ravoire, qui nous permet de le rendre plus attrayant.

Bonnes découvertes à chacun d'entre vous, tout au long des saisons à venir.

Véronique LE BRIS

# LE TOUR DU MOLLARD DE VIONS

## COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 17 MARS 2001

Par Thierry DELAHAYE et Arthur LEQUAY

Commune : Vions  
Lieu-dit : mollard de Vions  
Altitude : de 240 à 380 m  
Coordonnées : longitude 3,84 à 3,85 gr - latitude 50,92 gr

Le tour du mollard de Vions est une très jolie promenade à effectuer... par beau temps ! Malheureusement, en ce 17 mars 2001, le ciel n'est pas avec nous. Il pleut à Chambéry et il pleuvra à Vions tout l'après-midi. C'est seulement à sept sociétaires que nous nous retrouvons sur le parking de la salle polyvalente mais c'est à neuf que nous terminerons le parcours, ayant récupéré deux égérées à mi-chemin...

L'intérêt de cette balade botanique réside principalement dans la variété des biotopes parcourus, liée aux expositions et aux substrats géologiques contrastés. Pour débiter, le sentier serpente sur une pente raide bien nommée sur les cartes topographiques : la Muraille. La roche, un calcaire compact datant du jurassique (-140 millions d'années) et l'exposition sud-ouest sont propices au développement de plantes xérothermophiles que nous connaissons déjà sur les coteaux de l'Avant-Pays savoyard, du lac du Bourget et des Bauges : le rouvet blanc, le pistachier térébinthe, le chèvrefeuille de Toscane, l'érable de Montpellier. Ces quatre espèces témoignent bien de l'originalité de la flore du mollard de Vions en Savoie. Elles ont une aire de répartition euryméditerranéenne<sup>1</sup>, c'est-à-dire centrée sur la région méditerranéenne (délimitée par la présence de l'olivier) mais s'étendant bien au-delà et suivant *grosso modo* la présence du chêne pubescent ou encore la culture de la vigne.

Nous empruntons ensuite un bon chemin qui fut autrefois une voie carrossable taillée d'un côté sur le flanc de la falaise et maçonnée de l'autre au-dessus du vide. Le sous-bois de la chênaie pubescente est occupé par un dense rempart de buis rendant toute pénétration difficile, surtout par temps de pluie ! Des buissons d'amélanchier à feuilles ovales marquent encore l'ambiance méditerranéenne des lieux. Sur le bord du chemin, nous déterminons quelques laïches qui commencent à fleurir : *Carex halleriana* et *Carex alba*. Entre les dalles de la voie, sur les murets, les petites annuelles sont au rendez-vous : la drave du printemps, la saxifrage à trois doigts, l'hornungie des pierres... Nous atteignons une zone plus plate où le sol moins squelettique permet l'installation du charme, du frêne, de l'alouchier et du chêne pédonculé. C'est le milieu de vie de prédilection de la laïche poilue dont nous observons les feuilles très typiques, persistant l'hiver et bordées de cils sur toute leur longueur. Cette laïche forme de vastes peuplements grâce à ses rhizomes traçants. Deux autres plantes retiennent notre attention : l'isopyre faux pigamon et la nivéole du printemps. Dans une petite combe, pratiquement sur le sommet du mollard, un pré est bordé d'une rangée de châtaignier de belle venue. Ces arbres ont probablement été plantés pour la récolte des "marrons", mais comment expliquer l'opulence de ces plantes réputées acidiphiles sur ce mollard calcaire ? Arthur LEQUAY nous fait remarquer que le sol est parsemé de galets arrondis bien différents des blocs calcaires anguleux rencontrés jusqu'à présent. Les glaciers ont laissé ici des placages morainiques sur lesquels prospère une flore sensiblement différente. Le long de ce pré, nous notons encore la potentille faux fraisier et la violette à feuilles sombres. Chemin faisant, nous arrivons près de la Commanderie : une communauté religieuse résidait autrefois dans ces bâtiments aujourd'hui désaffectés. La situation dominante et isolée du site a très certainement influencé le choix de son installation de même que la proximité de terrains fertiles sur le sommet du mollard. La descente s'effectue sur le versant nord dans une futaie de chêne pédonculé et de frêne imposants. De verts tapis d'ail des ours recouvrent le sous-bois en compagnie de l'ornithogale des Pyrénées. Au pied de noisetiers, le blanc rosé des curieuses grappes de la lathrée écailleuse se remarque de loin. Nous rejoignons notre point de départ en longeant le cours du Rhône en crue. Au pied de la Muraille, nous notons encore deux espèces rares en Savoie : le rumex élégant et l'oryzopsis paradoxal, une autre plante euryméditerranéenne.

Si le mollard de Vions fut autrefois une île véritable lorsqu'il y a environ 12 000 ans un immense lac s'étendait de Seyssel à Chambéry suite à la fonte des derniers grands glaciers, cette notion d'île

<sup>1</sup> Du grec *eurus* : large.

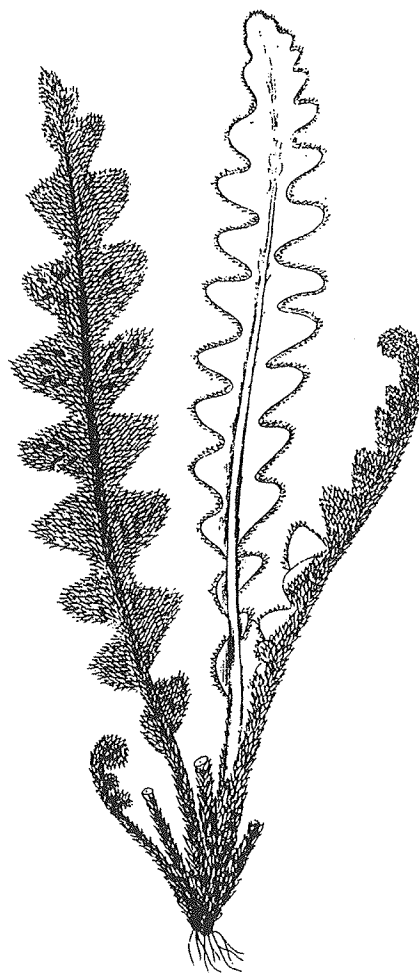
reste encore valable de nos jours : îlot calcaire colonisé par des plantes d'affinité méditerranéenne au milieu d'une vaste étendue d'alluvions apportées par le Rhône et recouvertes de cultures monospécifiques de maïs et de peupliers où persistent les marais de Chautagne et de Lavours.

## LISTE DES PLANTES OBSERVÉES

(d'après les notes de Thierry DELAHAYE, Arthur LEQUAY et Patrice PRUNIER.)

Versant sud du mollard, affleurements calcaires et chênaie pubescente :

*Acer campestre* L. (érable champêtre)  
*Acer monspessulanum* L. (érable de Montpellier)  
*Acer opalus* Miller (érable à feuilles d'obier)  
*Allium sphaerocephalon* L. (ail à tête ronde)  
*Amelanchier ovalis* Medikus (amélanchier à feuilles ovales)  
*Anthericum ramosum* L. (anthéricum rameux)  
*Anthyllis vulneraria* L. (anthyllide vulnéraire)  
*Arabidopsis thaliana* (L.) Heynh. (arabidopsis de Thal)  
*Arabis collina* Ten. (arabette des collines)  
*Arabis turrata* L. (arabette tourette)  
*Asplenium ceterach* L. (doradille)  
*Asplenium fontanum* (L.) Bernh. (asplénium des fontaines)  
*Asplenium ruta-muraria* L. (asplénium rue de muraille)  
*Asplenium trichomanes* s.l. (capillaire rouge)  
*Bothriochloa ischaemum* (L.) Keng (pied de poule)  
*Brachypodium sylvaticum* (Hudson) P. Beauv.  
 (brachypode des forêts)  
*Bromus erectus* Hudson (brome dressé)  
*Buxus sempervirens* L. (buis)  
*Campanula rotundifolia* L. (campanule à feuilles rondes)  
*Carex digitata* L. (laïche digitée)  
*Carex halleriana* Asso (laïche de Haller)  
*Catapodium rigidum* (L.) C. E. Hubb. (catapodium raide)  
*Cornus sanguinea* L. (cornouiller sanguin)  
*Corylus avellana* L. (noisetier)  
*Dianthus sylvestris* Wulfen (œillet des rochers)  
*Euonymus europaeus* L. (fusain d'Europe)  
*Genista pilosa* L. (genêt poilu)  
*Geranium sanguineum* L. (géranium sanguin)  
*Glechoma hederacea* L. (lierre terrestre)  
*Globularia bisnagarica* L. (globulaire allongée)  
*Helianthemum nummularium* (L.) Miller subsp. *obscurum*  
 (Celak.) Holub (hélianthème sombre)  
*Hippocrepis comosa* L. (hippocrélide à toupet)  
*Hippocrepis emerus* (L.) Lassen (coronille émerus)  
*Hornungia petraea* (L.) Reichb. (hornungie des pierres)  
*Hypericum perforatum* L. (millepertuis perforé)  
*Inula conyza* DC. (inule conyze)  
*Juniperus communis* L. (genévrier commun)  
*Laburnum anagyroides* Medikus (aubours faux anagyris)  
*Lactuca perennis* L. (laitue vivace)  
*Ligustrum vulgare* L. (troène)  
*Lonicera etrusca* Santi (chèvrefeuille de Toscane)  
*Melittis melissophyllum* L. (mélitte à feuilles de mélisse)  
*Muscari comosum* (L.) Miller (muscaris à toupet)  
*Muscari racemosum* (L.) Miller (muscaris à fleurs en grappe)  
*Origanum vulgare* L. (marjolaine sauvage)  
*Oryzopsis paradoxa* (L.) Nutt. (oryzopsis paradoxal)  
*Osyris alba* L. (rouvet blanc)  
*Pistacia terebinthus* L. (pistachier térébinthe)  
*Potentilla tabernaemontani* Asch. (potentille du printemps)  
*Prunus mahaleb* L. (bois de Sainte Lucie)  
*Prunus spinosa* L. (prunellier)  
*Quercus pubescens* Wild. (chêne pubescent)  
*Ranunculus bulbosus* L. (renoncule bulbeuse)  
*Rhamnus cathartica* L. (nerprun purgatif)  
*Rubia peregrina* L. (garance voyageuse)  
*Saponaria ocymoides* L. (saponaire rose)  
*Scabiosa columbaria* L. (scabieuse colombarie)  
*Saxifraga tridactylites* L. (saxifrage à trois doigts)  
*Scrophularia canina* L. (scrophulaire des chiens)

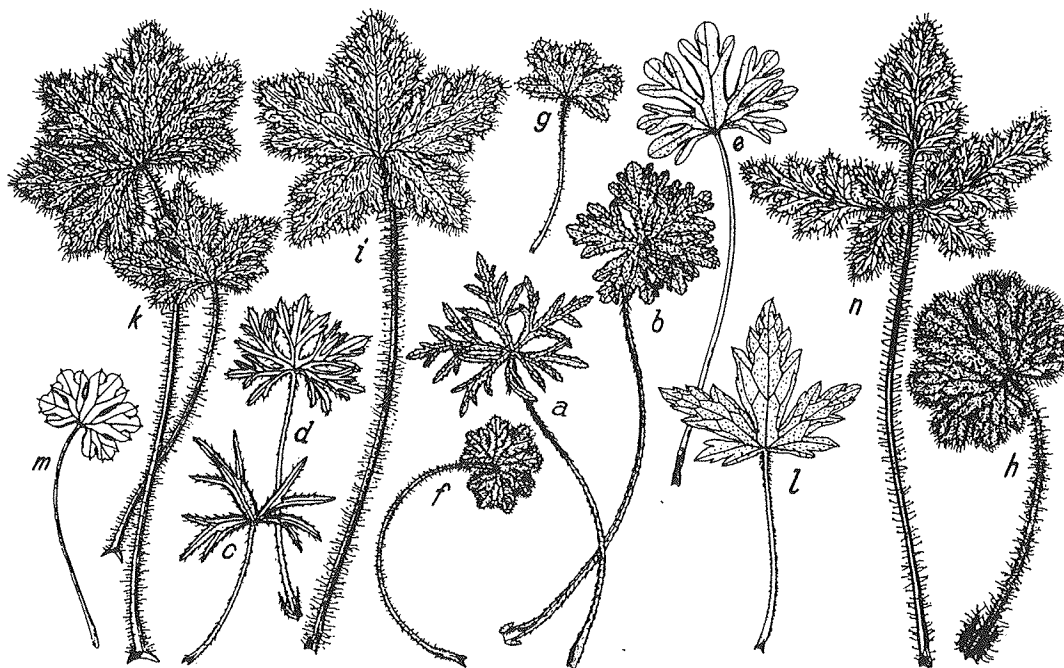


*Asplenium ceterach* L. -  
 Dessin extrait de "Les fougères de France" -  
 de REY-PAILLADE C.  
 (la première monographie consacrée  
 aux fougères françaises, parue en 1893)

*Securigera varia* (L.) Lassen (coronille bigarrée)  
*Sedum album* L. (orpin blanc)  
*Sedum dasyphyllum* L. (orpin à feuilles épaisses)  
*Sesleria caerulea* (L.) Ard. (seslérie bleuâtre)  
*Silene nutans* L. (silène penchée)  
*Sorbus aria* (L.) Crantz (alouchier)  
*Teucrium chamaedrys* L. (germandrée petit chêne)  
*Teucrium montanum* L. (germandrée des montagnes)  
*Viburnum lantana* L. (viorne lantane)

Sommet du mollard et versant nord, chênaie-charmaie :

- Alliaria petiolata* (M. Bieb.) Carava & Grande  
(alliaire officinale)  
*Allium ursinum* L. (ail des ours)  
*Anemone nemorosa* L. (anémone des bois)  
*Anthriscus sylvestris* (L.) Hoffm. (cerfeuil des prés)  
*Arum maculatum* L. (gouet)  
*Asplenium adiantum-nigrum* L. (asplénium noir)  
*Asplenium fontanum* (L.) Bernh. (asplénium des fontaines)  
*Cardamine hirsuta* L. (cardamine à tiges nombreuses)  
*Carex alba* Scop. (laïche blanche)  
*Carex digitata* L. (laïche digitée)  
*Carex pilosa* Scop. (laïche poilue)  
*Carex sylvatica* Hudson (laïche des forêts)  
*Carpinus betulus* L. (charme)  
*Castanea sativa* Miller (châtaignier)  
*Corydalis solida* Schweigger & Koerte  
(corydale à tubercule plein)  
*Crataegus monogyna* Jacq. (aubépine à un style)  
*Dryopteris filix-mas* (L.) Schott (fougère mâle)  
*Euphorbia amygdaloides* L. (euphorbe à feuilles d'amandier)  
*Fragaria vesca* L. (fraisier des bois)  
*Fraxinus excelsior* L. (frêne)  
*Geranium robertianum* L. (herbe à Robert)  
*Hedera helix* L. (lierre)
- Helleborus foetidus* L. (ellébore fétide)  
*Ilex aquifolium* L. (houx)  
*Isopyrum thalictroides* L. (isopyre faux pigamon)  
*Lathraea squamaria* L. (lathrée écailleuse)  
*Leucjum vernum* L. (nivéole du printemps)  
*Lonicera xylosteum* L. (chèvrefeuille des haies)  
*Luzula pilosa* (L.) Willd. (luzule poilue)  
*Mercurialis perennis* L. (mercuriale vivace)  
*Ornithogalum pyrenaicum* L. (ornithogale des Pyrénées)  
*Potentilla sterilis* (L.) Garcke (potentille faux fraisier)  
*Primula acaulis* (L.) L. (primevère sans tige)  
*Primula veris* L. (primevère officinale)  
*Prunus avium* L. (merisier)  
*Quercus robur* L. (chêne pédonculé)  
*Ruscus aculeatus* L. (fragon piquant, petit houx)  
*Scilla bifolia* L. (scille à deux feuilles)  
*Sedum telephium* L. subsp. *maximum* (L.) Kirschl.  
(grand orpin)  
*Teucrium scorodonia* L. (germandrée scorodoine)  
*Vinca minor* L. (petite pervenche)  
*Viola alba* Besser (violette blanche)  
*Viola alba* Besser subsp. *scotophylla* (Jordan) Nyman  
(violette à feuilles sombres)  
*Viola reichenbachiana* Boreau (violette de Reichenbach)



Feuilles de *Geranium* : a, b : *G. columbinum*, c, d : *G. dissectum*, e : *G. pusillum*, f : *G. molle*, g : *G. rotundifolium*, h : *G. pyrenaicum*, i : *G. divaricatum*, k : *G. bohemicum*, l : *G. sibiricum*, m : *G. lucidum*, n : *G. robertianum* - Dessin extrait de "Illustrierte Flora von Mitteleuropa" - HEGI G.

Talus et bords de piste :

- Ajuga reptans* L. (bugle rampante)  
*Buddleja davidii* Franchet (buddleia de David)  
*Cardamine hirsuta* L. (cardamine à tiges nombreuses)  
*Cardamine impatiens* L. (cardamine impatiante)  
*Epilobium dodonaei* Villars (épilobe de Dodoens)  
*Erophila praecox* (Steven) DC. (drave précoce)  
*Erophila verna* (L.) Chevall. (drave du printemps)  
*Euphorbia pepus* L. (euphorbe péplus)  
*Geranium columbinum* L. (géranium colombin)  
*Geranium robertianum* L. (herbe à Robert)  
*Geranium rotundifolium* L. (géranium à feuilles rondes)  
*Glechoma hederacea* L. (lierre terrestre)  
*Lamium galeobdolon* (L.) L. subsp. *montanum* (Pers.) Haye  
(lamier des montagnes)  
*Medicago minima* (L.) L. (luzerne naine)
- Molinia arundinacea* Schrank (molinie faux roseau)  
*Poa annua* L. (paturin annuel)  
*Poa compressa* L. (paturin comprimé)  
*Ranunculus ficaria* L. (renoncule ficaire)  
*Rumex acetosa* L. (rumex oseille)  
*Rumex pulcher* L. (rumex élégant)  
*Sanguisorba minor* Scop. (petite sanguisorbe)  
*Stellaria media* (L.) Villars (mouron des oiseaux)  
*Thlaspi perfoliatum* L. (tabouret perfolié)  
*Trifolium arvense* L. (trèfle des champs)  
*Urtica dioica* L. (ortie dioïque)  
*Veronica hederifolia* L. (véronique à feuilles de lierre)  
*Veronica persica* Poiret (véronique de Perse)

# LA LATHRÉE ÉCAILLEUSE (*LATHRAEA SQUAMARIA* L.)

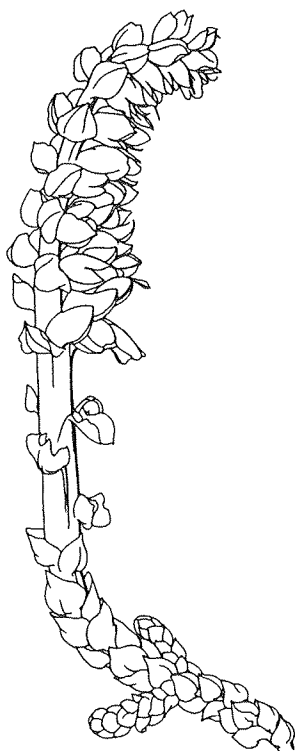
## DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Par Thierry DELAHAYE

### CLASSIFICATION

Dans les flores usuelles, la lathrée écailleuse est classée parmi les scrophulariacées. Les récents travaux de biologie moléculaire tendent à faire "éclater" cette famille composite et à regrouper plusieurs genres de cette entité (*Pedicularis*, *Euphrasia*, *Bartsia*, *Tozzia*, *Melampyrum*, *Rhinanthus* et *Lathraea*) au sein des orobanchacées (JEANMONOD, 2000). Il faudra bien s'y faire ! Ce n'est d'ailleurs pas pour les lathrées que ce changement sera le plus déconcertant, d'une part parce qu'elles ont précisément un petit air de famille avec les orobanches et d'autre part parce que ce regroupement était déjà effectué par plusieurs auteurs et ce, bien avant l'avènement de la biologie moléculaire (BONNIER & DOUIN, 1911-1935 ; COSTE, 1903-1906 ; GUINOCHET & DE VILMORIN, 1973-1984). Les lathrées se distinguent principalement des orobanches par leurs fleurs pédicellées.

Le genre *Lathraea* n'est représenté que par un petit nombre d'espèces : trois pour l'Eurasie. En France, hormis *Lathraea squamaria*, il est possible d'observer *Lathraea clandestina*, une espèce ouest-méditerranéenne et ibéro-atlantique, fréquente dans l'ouest, le centre et le sud-ouest du pays mais qui n'atteint pas la partie est de notre territoire.



*Lathraea squamaria* L. -  
Dessin extrait de "Flora der Schweiz" -  
HESS H., LANDOLT E. & HIRZEL R.

### DESCRIPTION

L'absence de chlorophylle constitue le caractère le plus visible, d'où la couleur entièrement blanc rosé de toute la plante. La lathrée écailleuse est une espèce vivace qui pousse en touffe ou isolée. Les tiges mesurent 10 à 25 cm de hauteur. Elles naissent d'une souche couverte d'écaillles blanchâtres, charnues, en forme de cœur. Ces écaillles sont de plus en plus espacées sur la partie supérieure de la tige. L'inflorescence forme une grappe unilatérale dense. Les fleurs mesurent un peu plus de 1 cm. Elles naissent à l'aisselle de bractées largement ovales et montrent un pédicelle et un calice poilu glanduleux. La corolle en tube s'ouvre à l'extrémité par une lèvre supérieure en casque et une lèvre inférieure trilobée. D'après nos observations, la floraison en Savoie s'étale sur les mois de mars et avril. La fécondation donne naissance à une capsule (fruit sec déhiscent) ovoïde, pointue, à une loge contenant de nombreuses graines. La lathrée est une plante noircissant à la dessiccation.

### ÉCOLOGIE

La lathrée écailleuse est une plante holoparasite<sup>2</sup> entièrement dépendante de son hôte et incapable d'effectuer la photosynthèse. Le nom de genre *Lathraea* vient du grec *lathnaïos* (caché), allusion au fait que c'est un parasite racinaire. La spécificité parasitaire n'est pas très marquée. Parmi les espèces les plus régulièrement citées dans la littérature comme susceptibles d'être "spoliées" par la lathrée, nous notons *Corylus avellana*, *Castanea sativa*, *Fraxinus excelsior*, *Alnus glutinosa*, *Hedera helix*, *Ulmus* sp., *Populus* sp. etc. et très rarement des résineux (CHARPIN & JORDAN, 1992).

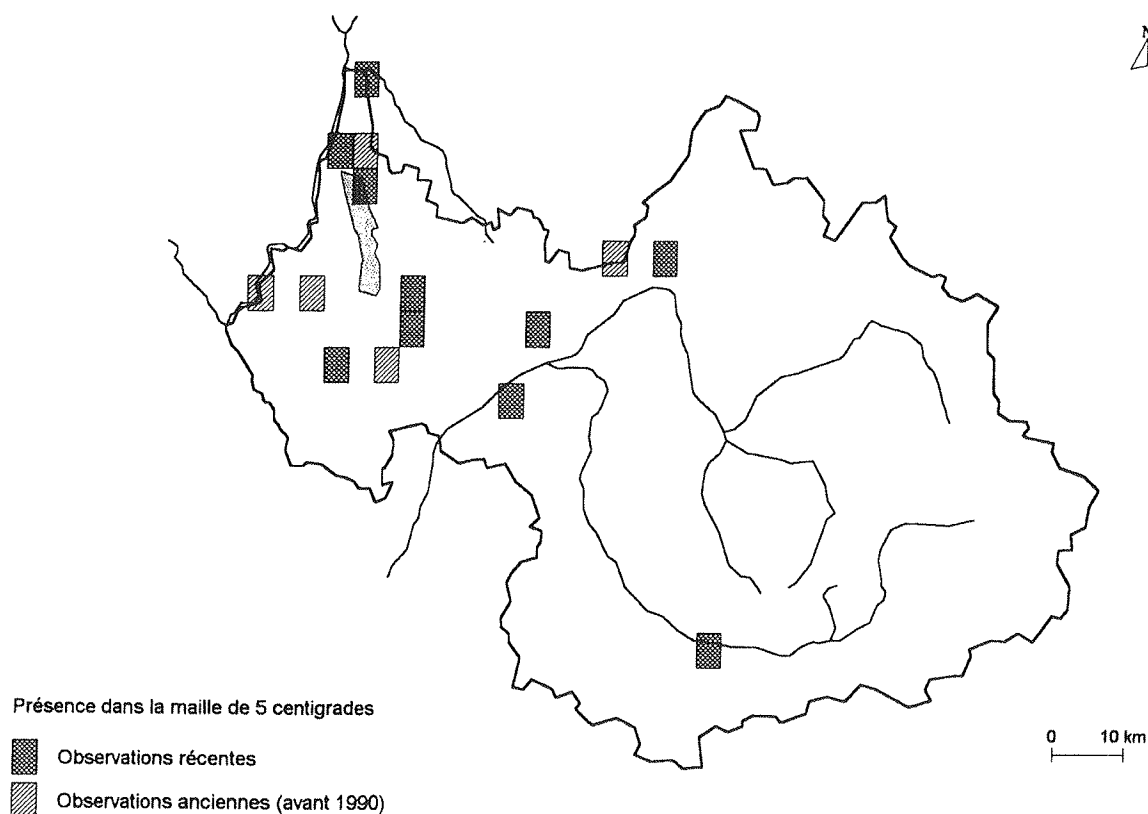
Nous manquons de données très précises sur les hôtes les plus fréquemment parasités en Savoie, mais les milieux dans lesquels nous observons la lathrée écailleuse nous laissent penser que ce sont ces mêmes plantes qui sont parasitées dans notre département. Les graines de lathrée ne pourraient germer qu'en présence d'un hôte potentiel et une dizaine d'années serait nécessaire pour

<sup>2</sup> Du grec *holos* : entier.

aboutir au développement d'une hampe florale (BOULLARD, 1990). Nos observations en Savoie s'échelonnent de 280 à 890 m soit dans l'étage collinéen et la base de l'étage montagnard.

## RÉPARTITION

La répartition de la lathrée écailleuse couvre l'ensemble du continent eurasiatique. Elle est présente dans toutes les grandes régions françaises, plus abondante dans le nord-est et de manière éparsée sur le reste du territoire (DUPONT, 1990). Nos connaissances sur sa répartition en Savoie sont encore fragmentaires, sans doute parce que les stations plus thermophiles sont davantage prospectées que les sous-bois par les botanistes en mars et avril. Il apparaît déjà sur la carte ci-contre que la lathrée écailleuse est plus fréquente dans la partie ouest du département en relation avec la présence possible dans cette zone de boisements frais de feuillus qui lui conviennent et font défaut dans les grandes vallées alpines et les zones montagneuses. Nous ne l'avons notée qu'une fois en Maurienne, à Saint-Michel (DELAHAYE & LEQUAY, 23/03/1997) parasitant du lierre. Nous sommes bien évidemment intéressés par toute observation qui compléterait les données déjà recueillies par les membres de notre association.



Distribution de *Lathraea squamaria* L. en Savoie (2001) -  
D'après les observations des membres de la S.M.B.R.C.

## BIBLIOGRAPHIE

- BONNIER G. & DOUIN R.C.V., 1911-1935 - Flore complète illustrée en couleur de la France, Suisse et Belgique - Paris, Neuchâtel, Bruxelles - 13 tomes.
- BOULLARD B., 1990 - Guerre et paix dans le règne végétal - Éditions Marketing, Paris - 336 p.
- CHARPIN A., JORDAN D., 1992 - Catalogue floristique de la Haute-Savoie - Tome 2 - Mémoire de la Société Botanique de Genève, Genève - pp. 183-565.
- COSTE H., 1903-1906 - Flore descriptive et illustrée de la France - P. Klincksieck, Paris - 3 volumes.
- DUPONT P., 1990 - Atlas partiel de la flore de France - Muséum national d'histoire naturelle, Paris - 442 p.
- GUINOCHET M. & DE VILMORIN R., 1973-1984 - Flore de France - Centre national de la recherche scientifique, Paris - 5 volumes, 1879 p.
- JEANMONOD D., 2000 - Faut-il brûler votre "Binz" et votre "Flora Helvetica" ou que change la systématique moléculaire dans notre flore ? - *Saussurea*, n° 31 - pp. 65-72.



## 2001 : UNE ANNÉE FASTE POUR LES PLANTES ANNUELLES

Par Arthur LEQUAY

Nul n'ignore, au sein de la S.M.B.R.C., que je suis un fanatique de la Maurienne. Sa flore exceptionnelle nous réserve bien souvent des surprises.

Je suppose que les conditions climatiques fin 2000 et début 2001 ont été très favorables à la germination des plantes annuelles, ce qui expliquerait leur abondance en ce printemps 2001. Une question reste posée : pendant combien d'années une graine conserve-t-elle son pouvoir germinatif ? Je prospecte les lieux, surtout les environs de Saint-Jean et de Saint-Michel-de-Maurienne depuis plus de quinze ans. J'y retrouve chaque année, en très petit nombre, certaines plantes réputées peu fréquentes. Cette année, nous allons les trouver par dizaines ou par centaines. D'autres, que je n'ai jamais identifiées jusque-là, ou certaines que je ne connaissais pas vont enrichir mes inventaires.

18 mars - Je suis à la recherche de la gagée des champs (*Gagea villosa* (M. Bieb.) Duby), plante protégée. Je prospecte des anciens lieux cultivés sur la commune de Saint-Martin-de-la-Porte, le lieu-dit : la Rose. J'en trouve quelques pieds et tout à coup, là, dans l'herbe du pré, une surprise de taille : une androsace des champs, *Androsace maxima* L.. A moitié cachés dans l'herbe, je dénombre six autres individus bien fleuris.

11 avril - Hermillon, l'Echaillon. Je rentre d'une promenade sans trouvaille exceptionnelle. Je jette un dernier coup d'œil au bas des rochers près de l'ancienne centrale d'EDF. "Tiens, qu'est-ce que cela ?" Petite tige droite, feuilles linéaires, toutes petites fleurs jaunes à éperon : fort probablement une linaria inconnue de ma part. Après avoir consulté diverses flores, je conclus qu'il s'agit de *Linaria simplex* (Willd.) DC., signalée par PERRIER DE LA BATHIE à Saint-Jean-de-Maurienne.

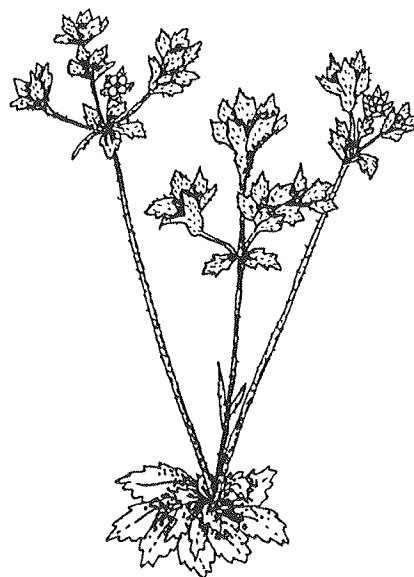
17 avril - Je monte vers la chapelle de Bonne-Nouvelle au-dessus de Saint-Jean-de-Maurienne. La cameline à petits fruits, *Camelina microcarpa* DC., que je trouve parcimonieusement les autres années pousse en quantité sur le talus le long du sentier.

25 avril - Je monte en voiture à la chapelle de Montandré pour voir où en est la floraison des tulipes. Au bas des rochers, sur le talus gauche de la route, les buplèvres à feuilles rondes, *Bupleurum rotundifolium* L., se comptent par dizaines. Certaines années, je ne le trouve pas. Je l'ai noté abondant en 1998.

28 avril - Encouragé par ces découvertes, je monte à Montandré depuis le bas de la vallée par les zones rocheuses et les prés steppiques. Je trouve la petite linaria, la cameline, la tourette glabre et sous l'ancien chemin, dans la rocaille, je compte treize androsaces des champs.

6 mai - Je refais le même trajet avec Thierry DELAHAYE et Patrice PRUNIER qui, bien sûr, feront de belles découvertes. En redescendant, sur la pente rocailleuse supérieure, les androsaces sont à touche-touche sur plusieurs mètres carrés.

Je pourrais continuer sur d'autres plantes annuelles trouvées en abondance. J'aimerais que me soit fournie une explication : *Androsace maxima* L., *Camelina microcarpa* DC., *Bupleurum rotundifolium* L., poussent groupés comme si les graines d'un seul pied avaient germé ensemble, alors que les exemplaires de *Linaria simplex* (Willd.) DC. et *Turritis glabra* L. sont isolés, éloignés les uns des autres. Certaines espèces sont-elles sociables alors que d'autres refusent tout voisinage ?



*Androsace maxima* L. -  
Dessin Sylvie SERVE

